

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRODUIT: PERWOOD 4S

RISQUES SPECIFIQUES: NOCIF: PEUT PROVOQUER UNE ATTEINTE DES POUMONS EN CAS D'INGESTION

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit: PERWOOD 4S

Fabricant:



EDIALUX-FORMULEX
SA
Rijksweg 28
B-2880 BORNEM

Tel.: 0032 (0)3 886 22 11
Fax: 0032 (0)3 886 24 60
E-mail:
formulex@edialux.be
www.edialux.be

Utilisation:

insecticide contre les insectes xylophages par application localisée en badigeonnage et par pulvérisation sous basse pression et avec grosses gouttelettes.

Dose d'emploi:

300 ml/m².

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation contenant:

PERMETHRINE 25/75 cis/trans: 4 g/l

- Nom chimique: 3-phenoxybenzyl (1RS, 3RS; 1RS, 3RS)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthyl cyclopropanecarboxylate
- N° CAS: 52645-53-1
- N° EINECS: 258-067-9
- N° EC: 613-058-00-2
- Formule: C₂₁H₂₀Cl₂O₃
- Classement:
 - Xn: nocif
 - N: dangereux pour l'environnement
- Phrases de risques
 - R22: nocif en cas d'ingestion
 - R50/53: très toxique pour les organismes aquatiques; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
 - R57: toxique pour les abeilles
- Utilisation: insecticide

HYDROCARBURE ALIPHATIQUE/AROMATIQUE: 782 g/l



- N° CAS: 64742-82-1
- N° EINECS: 265-185-4
- Classement:
 - Xn: nocif
- Phrases de risques
 - R65: nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
 - R66: l'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
- Utilisation: solvant

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

- Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
- Nocif pour les organismes aquatiques; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement

4. PREMIERS SECOURS

inhalation

- Air frais, repos. Position semi-assise.
- En cas de symptômes, consulter un médecin.

ingestion

- Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
- Appeler le service 100, une hospitalisation est indiquée.

contact avec la peau

- Rincer abondamment à l'eau ou prendre une douche pendant 15 minutes. Enlever entre-temps les chaussures et les vêtements contaminés.
- En cas de symptômes, consulter un médecin.

projection dans les yeux

- Rincer abondamment à l'eau pendant 10 minutes. Ne pas faire couler l'eau vers l'œil non atteint. Porteurs de lentilles de contact: enlever si possible les lentilles de contact, puis rincer.
- Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés:

CO₂, pulvérisation d'eau ou brouillard. Ne pas utiliser: eau en jet. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés pour les incendies limités uniquement.

Produits de combustion nocifs:

Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de combustion incomplète; formation des gaz toxiques possible.

Protection des intervenants:

vêtement complet de protection et appareil respiratoire autonome.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE



Précautions individuelles:

- éviter le contact avec la peau, les yeux.
- ne pas respirer les vapeurs.
- évacuer la zone de toute personne non indispensable.
- supprimer les fuites, si possible sans risque pour le personnel.
- porter gants en caoutchouc nitrile, type « à manchette », blouson et pantalon en caoutchouc nitrile, bottes de sécurité à mi-genoux, en caoutchouc. Pour des informations sur la protection respiratoire, voir Section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement:

- empêcher toute contamination du sol et de l'eau.
- empêcher tout écoulement ou infiltration dans les égouts, caniveaux ou rivières en utilisant du sable ou de la terre ou d'autres barrières appropriées.

Méthodes de nettoyage:

- absorber ou retenir le liquide avec du sable, de la terre, ou toute matière limitant l'épandage. Récupérer dans un récipient étiqueté, fermé, afin de procéder en sécurité à une élimination ultérieure. Placer les récipients fuyants dans un fût ou un sur fût étiqueté. Frotter les surfaces contaminées avec solution détergente. Garder les eaux de lavage comme déchets contaminés.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Manipulation:**

- éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas respirer les vapeurs, pulvérisations, brouillards. Eviter de manipuler au dessus de 59 °C, sinon formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
- ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Stockage:

- conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- conserver hors de la portée des enfants.
- températures de stockage: ambiante.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION**Protection respiratoire:**

pas de nécessité d'une protection spécifique. En cas de traitements dans des petits locaux une aération efficace ou le port d'un masque respiratoire (filtre type A₂ ou A₃ ou une combinaison p.ex. A₂P₂, A₂B₂P₂, ...) est nécessaire.

Protection des yeux:

pas de nécessité d'une protection spécifique; néanmoins des lunettes de protection sont recommandées.

Protection des mains:

pas de nécessité d'une protection spécifique; néanmoins des gants appropriés (en caoutchouc nitrile) sont recommandés.

Protection du corps:

- chaussures ou bottes de sécurité résistant aux produits chimiques.
- modèle standard de vêtement de travail.



9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect (20°C; 1030 hPa): liquide clair

Couleur: incolore

Odeur: comme White spirite

Point d'éclair: ± 63 °C

Densité: $\pm 0,790$ kg/l (15°C)

Solubilité dans l'eau: insoluble

Solubilité dans les graisses: bien soluble dans plusieurs solvants

Pression de vapeur: $\pm 0,15$ kPa (20°C)

10. STABILITE ET REACTIVITE

- Stable à température ambiante dans des conditions de stockage normales.
- Conditions à éviter: chaleur, flammes et étincelles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les données toxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. L'information fournie est basée sur les données des composants et sur la toxicologie de produits similaires.

Toxicité orale aiguë:

- DL50 aiguë – ingestion: > 2000 mg/kg – probablement ne pas nocif
- DL50 aiguë – cutanée: > 2000 mg/kg – probablement ne pas nocif
- LC50 aiguë – inhalation: > 5 mg/l – probablement ne pas nocif

Irritation des yeux: estimé non irritant.

Irritation de la peau: estimé légèrement irritant.

Sensibilisation cutanée: estimé non sensibilisant pour la peau.

Mutagénicité et toxicité pour le développement: estimé non mutagène et non toxique pour le développement.

Effets sur l'homme:

inhalation

La pulvérisation du produit peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (mal de gorge, toux), un vertige, une somnolence et même un évanouissement.

ingestion

- L'aspiration de produit dans les poumons peut être à l'origine d'une pneumopathie chimique gravissime.
- Après ingestion importante: vertige, vomissement, diarrhée, sensation de faiblesse, hypotension, agitation, fasciculation musculaire et convulsions.

contact avec la peau

- Le contact avec la peau peut provoquer irritation, sécheresse cutanée.
- Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses par élimination de l'enduit cutané lipo-acide.
- Peut provoquer certaines sensations spécifiques (notamment au niveau du visage). Ces sensations commencent la plupart du temps une demi-heure à quelques heures après l'exposition et se composent de picotements, sensations de brûlure ou d'insensibilité (sensation de vide); ils s'amplifient jusqu'à huit heures après l'exposition et persistent environ 24 heures. La sueur, l'eau et le soleil aggravent ces sensations. Elles sont néanmoins de nature limitée et exigent un traitement limité. Un érythème



ressemblant à un coup de soleil peut apparaître suite à des expositions répétées au produit. Maux de tête et vertiges sont fréquents.

projection dans les yeux

Peut provoquer une irritation des yeux (rougeur et douleur).

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Nocif pour les organismes aquatiques; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Usage grand public: éliminer ce produit et son récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant (porter au parc à conteneurs).

Usage professionnel: éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU: 3082

Transport routier -RTMD-

R

Classe 9, III

Transport aérien -IATA

Classe 9

Transport maritime - IMDG

Classe 9

Emballage: emballage original

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification CEE:

- nocif
- vente libre

Symbole de danger:

- Xn/Nocif

Phrases de risques:

- R65: nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- R66: l'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
- R52/53: nocif pour les organismes aquatiques; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement

Conseils de prudence:

- S2: conserver hors de la portée des enfants
- S13: conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux
- S20/21: ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation
- S23: ne pas respirer les aérosols
- S24/25: éviter le contact avec la peau et les yeux
- S37: porter des gants appropriés
- S51: utiliser seulement dans des zones bien ventilées



- S56: éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux (usage grand public)
- S60: éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux (usage professionnel)
- S62: en cas d'ingestion, ne pas faire vomir; consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de sécurité a été réalisée conformément à la directive 2001/58/CEE du 27 juillet 2001
Autorisation par le Ministère belge de la Santé Publique n° 6784/B - Nocif - Vente libre

Centre Antipoison: 070 245 245

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation et l'étiquette mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date du **05.04.04**.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

